



Georges Rakotondrasoava

CJD

CLUB DES JOURNALISTES DOYENS
c/o Gazety Telonohorefy
Làlana Avana Ramanantoanina
Manarintsoa - Isotry ANTANANARIVO

Le Président du Club des Journalistes Doyens (CJD), Georges Rakotondrasoava, a rendu l'âme ce 18 juin 2013 pour s'envoler vers le paradis des journalistes, amenant avec lui 57 ans de journalisme. Car

« Dada »

Georges a débuté à l'âge de 15 ans ! Vous avez une idée de son âge.



Assis, notre confrère Soava Andriamarotafika, fils de Georges Rakotondrasoava

Il est le propriétaire-fondateur du journal en langue malgache « *Telonohorefy* » et son fils Soava Andriamarotafika a repris le flambeau, étant également journaliste.



A gauche, avec le titre en rouge, le journal fondé par Georges Rakotondrasoava

Un journal très critique envers tous les dirigeants passés et à venir. Mais Georges Rakotondrasoava est parti sans faire de bruit...



« *Dada* » Georges a été élevé au rang de Grand-Croix de 2^e classe de l'Ordre national de Madagascar, le 31 octobre 2009.



Le couple Rakotondrasoava, décorés en même temps, le 31 octobre 2009

Et son épouse, le même jour, a été élevée au grade de Chevalier dans ce même Ordre national. Pourquoi cette date ? Parce que c'est le 31 octobre 1959 qu'il a été jeté en prison par le pouvoir colonial français, à cause de ses écrits. 50 ans pile après donc. Dans ce même registre de répression coloniale, un autre journaliste, avec un nom presque similaire avait aussi été condamné, en 1947, à travers son journal de l'époque "*La Nation Malgache*" , mais ce fut une amende, comme pour le journal "Fahaleovantena" (Liberté) :

V.F.M. n°2620 du 09 mai 1947

Les journaux sanctionnés par le tribunal correctionnel d'Antananarivo : **LA NATION MALGACHE** . **Rakoto arisoa dit Georges** est condamné à une amende de 3.000 francs pour diffamation envers un gendarme ; **Rabialahy Stanislas** , avocat à la cour d'appel de Paris est condamné à 4 mois de prison avec sursis pour complicité de diffamation envers un gendarme ; est condamné à 6 mois de prison avec sursis, le docteur **Rasamoely Lala** pour avoir fait publier, dans le journal **FAHALEOVANTENA** , un article « *qui inciterait la population à haïr le gouvernement français* ».



Georges Rakotondrasoava, Moxe Razafindramandry et le député de Tananarive Georges...